

#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### COMMUNE de CONCORET 56430 – CONCORET

#### **SEANCE DU MARDI 10 FEVRIER 2015**

L'an deux mille quinze, le 10 février, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CONCORET, dûment convoqué le 30 janvier 2015, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Ronan COIGNARD, Maire de CONCORET.

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 14

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 15

Présents:

COIGNARD RonanEVEILLARD EvelyneLURETTE GillesAUBERT Jean-MarieGARCIA DéborahMEZZALIRA NicolasAUBERT JoëlleGORTAIS EdmondSAILLARD Loïc

MULLER Sarah

LE BOURHIS Jean-Pierre

AUBRY Gwenaël

LEGLOAHEC Yann

<u>Secrétaire de séance</u> : MULLER Sarah

Absents excusés: COAT Alain (pouvoir à E. GORTAIS) - VIMAL DU MONTEIL Philippe (pouvoir à D. GARCIA).

# N°01/02/2015 - REFERENTIEL FONCIER: Présentation de son étude par M. HUBERT

Par délibération, en date du 07 octobre 2014, le conseil municipal, a autorisé M. le Maire à lancer une consultation auprès de bureaux d'étude pour la réalisation d'un plan de développement communal. Celui-ci a pour objectif de mettre en perspective l'avenir de la commune et son développement dans ses composantes spatiale, économique, sociale, culturelle et environnementale.

M. Anthony HUBERT, Chargé de mission Renouvellement urbain au Syndicat mixte Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne, présente à l'assemblée l'étude réalisée : « démarche renouvellement urbain à Concoret » :

- 1. Rappel des constats sur le pays de Ploërmel
- Rappel des objectifs du diagnostic réalisé
- 3. Méthode utilisée
- 4. Présentation du diagnostic :
  - a. Commerces
  - b. Logements
  - c. Densification
  - d. Enjeux pour le centre-bourg et les villages hameaux

M. Corine GANIER, géographe-urbaniste au CAUE du Morbihan, présente à cette réunion présentera lors d'un prochain conseil municipal, l'étude en cours de réalisation, concernant l'analyse des potentiels urbains et des aménagements publics possibles.

Ces deux études, de méthodes différentes mais avec des points de convergences identiques, permettront de définir des scénarii d'aménagements possibles. Ils permettront d'établir un cahier de charge pour la sélection d'un bureau d'études afin de présenter des projets pour le développement de la commune.

### N°02/02/2015 - PROGRAMME VOIRIE 2015 :

Vu le travail effectué en commission voirie, le 07 février 2015, et après débat, le conseil municipal DECIDE (à l'unanimité) de retenir les travaux suivants pour l'année 2015 :

- Refaire la route de Brangelin la Feuvrais, selon l'enveloppe budgétaire restante au titre du PDIC 2014.
- Lotissement les Longueraies : effectuer les travaux d'enrobé sur trottoirs et voirie-parking.
- Extension du réseau d'éclairage, résidence du Lohis avec des lampes LED.

Le conseil municipal autorise, M. le Maire à lancer la consultation des entreprises.

### N°03/02/2015 – TRAVAUX RENOVATION ECOLE: demande de subvention DETR

Monsieur le Maire fait savoir que le programme de rénovation et d'agrandissement peut faire l'objet d'une demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) – programmation 2015

Après présentation des estimations, il est demandé à l'assemblée de se prononcer sur les modalités de financement, à savoir :

Total des dépenses HT : 290 947.94 €

- Recettes : Subvention Conseil Général : 25 % = 72 736.99 €

Subvention DETR : 27 % = 78 555.00 €

Autofinancement = 139 655.95 €

Après délibération, le Conseil Municipal (à l'unanimité) :

- Adopte le projet présenté,
- Autorise, Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande financement au titre du DETR
- Valide, le plan de financement comme présenté

### $N^{\circ}04/02/2015 - ANIMATIONS 2015$

Mme Sarah Muller, adjointe au patrimoine et à la vie associative, présente à l'assemblée le compterendu de la réunion de commission en date du 3 février dernier.

Le conseil municipal est amené à se prononcer sur les demandes de subventions pour les événements culturels - saison 2015 :

• Présentation du **festival « Quand Brocéliande Conte la Russie »** (association Brocéliand'co): Festival dont une partie se déroulera le week-end du 18 juillet à Concoret mais également dans d'autres communes bréciliennes, dont Maxent, Paimpont, Plélan-le-Grand avec au programme du cinéma, des balades en calèche, un marché d'artisanat russe et breton, du théâtre, de la danse et des expositions. Les organisateurs souhaiteraient que la commune soit partenaire du festival en allouant l'espace de services pour le week-end du 18 juillet (vendredi-samedi-dimanche).

Après débat, le conseil municipal décide (à l'unanimité), de mettre à disposition gratuite la salle de l'espace de services et d'animations le week-end du 18 juillet 2015.

• Le **CPIE** demande une subvention de 500€ pour l'organisation du *Marché du Terroir et de l'Artisanat du 1<sup>er</sup> mai* et 800€ pour la saison culturelle *Art et Nature* du *Chemin Buissonnier*.

Après débat, le conseil municipal décide, d'attribuer une subvention forfaitaire au CPIE d'un montant de 1 000 € pour l'année 2015. (14 voix pour 1 000 € - 1 voix pour 750 €).

Nicolas MEZZALIRA concerné par cette affaire quitte la salle

- le Centre de l'Imaginaire Arthurien demande une subvention de 2500€, en soutien à la nouvelle saison :
  - o 11ème édition du festival Les Rencontres de l'Imaginaire, les 25 et 26 juillet
  - o Expositions et animations gratuites organisées à la Petite maison des légendes (hors période d'ouverture de Comper).

Après débat, le conseil municipal décide, (14 POUR) d'attribuer une subvention forfaitaire au CIA d'un montant de 1 000 € pour l'année 2015.

• L'association « L'arbre à jeux » sollicite une subvention d'un montant de 250 € pour pouvoir acheter des jeux,

Après débat, le conseil municipal décide (à l'unanimité), de ne pas attribuer de subvention considérant que la commune alloue déjà la mise à disposition gratuite de la salle de restauration de l'espace de services pour les soirées jeux, le vendredi soir et le samedi matin.

• Couleurs de Bretagne sollicite la commune dans le cadre de la 22ème saison d'activité pour un concours de peinture en 2015 qui se déroulerait sur Concoret le 02 août. Cette animation permet d'accueillir des artistes dans la commune et de mettre en valeur le patrimoine naturel et architectural du territoire au travers de la peinture. La manifestation se déplace dans de nombreuses villes bretonnes (Rochefort en Terre, Bécherel, Concarneau, Moncontour...) Le coût de la participation à cet évènement est de 500€.

Après débat, le conseil municipal décide (à l'unanimité), d'émettre un avis favorable à cette demande. M. le Maire est autorisé à inscrire la commune à cet événement. La dépense d'un montant de 500 € sera inscrite au BP 2015.

# N°05/02/2015 – REUNIONS POLITIQUES : demande d'utilisation de salles communales

M. le Maire fait part à l'assemblée des courriers de demandes de mise à disposition d'une salle, pour des réunions publiques, émanant de différentes associations.

Le conseil municipal doit également se prononcer sur les conditions d'utilisation de la salle, lors des réunions publiques organisées par les candidats aux élections.

#### Après débat,

Le conseil municipal DECIDE (à l'unanimité):

- Réunions d'associations : accès payant (application des tarifs en vigueur pour les associations)
- Réunions publiques des candidats aux élections : mise à disposition gratuite d'une salle.

## N°06/02/2015 – QUESTIONS DIVERSES

- Collège Mme de Sévigné: invitation aux portes ouvertes, le samedi 28 février.
- Collège Marie Immaculée: invitation aux portes ouvertes, le samedi 07 mars.
- Projet éolien à Gaël: lecture du courrier envoyé par M. Fisch, président de l'association « protection de l'environnement de GAEL ». Le conseil municipal autorise M. le maire à adresser un courrier d'avis défavorable à ce projet au Préfet d'Ille et Vilaine.
- Morbihan Energie: proposition d'installation de bornes de recharges électriques. Le Conseil municipal autorise M. le Maire à effectuer une étude sur ce sujet. Ce dossier sera revu lors d'une prochaine séance.
- Association « Nos Très chères poubelles » : lecture du questionnaire à renvoyer pour le 16/02/2015. M. le Maire informe qu'il souhaite rencontrer les membres de cette association.
- Travaux église : des études sont actuellement en cours afin de régler au plus vite les problèmes de l'église et permettre la réouverture de l'édifice. La commune est dans l'attente du diagnostic préliminaire de l'architecte du patrimoine.
- Elections départementales : 22 et 29 mars 2015
- Une habitante propose d'exposer en mairie des photos. Après discussion, l'ensemble du conseil municipal trouve l'idée intéressante.
- Jean-Marie AUBERT rend compte d'une réunion concernant le frelon asiatique et informe que des actions doivent être menées dès février afin de limiter la propagation des insectes. Des plaquettes sont disponibles en mairie.

Fin de séance : 23h30